



Procès-verbal de la réunion du comité exécutif de l'Association motocycliste de l'Outaouais (AMO) tenue à Gatineau le mercredi 20 décembre 2017 à 19 h au 54, rue Galaxie (secteur Hull).

Sont présents :

Monsieur Jean-Philippe Tremblay (président)  
Monsieur Shawn Hébert (vice-président)  
Madame Nathalie Girard (secrétaire)  
Monsieur Sylvain Beauvais (capitaine de route)  
Monsieur François Drolet (trésorier)  
Monsieur Michel Audy (responsable de la sécurité)

Sont absents :

Monsieur Alain Tremblay (relationniste)  
Monsieur Martin Mills (capitaine de route)  
Monsieur Paul Chevalier (webmestre)

### **Ouverture de la réunion**

La réunion débute à 19 h.

### **Adoption de l'ordre du jour**

Les points suivants étaient inscrits à l'ordre du jour :

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Assurances – Ajout de la clause FPQ#6 avec possible augmentation de 300\$ par année
3. Dossier CAPM – Code de la Sécurité routière et cotisation d'assurance motocyclette
4. Partenaires\Commanditaires
5. Planification du déjeuner-causerie et de la soirée d'inscription
6. Salon de la moto
7. Enregistrement au registre des petites entreprises
8. Journée du loup
9. Association Moto-tourisme de la Mauricie
10. Dépliant promotionnel de l'AMO

L'ordre du jour amendé est adopté à l'unanimité.

### **Assurances – Ajout de la clause FPQ#6 avec possible augmentation de 300\$ par année**

Une clause doit être ajoutée à notre contrat d'assurance afin de couvrir les risques liés à la prestation de formation aux membres.

La prime actuelle est de 1280\$ et passerait à 1580\$. Monsieur Beauvais suggère que l'augmentation soit assumée par les membres qui participent aux formations.

On peut commencer la saison avec le contrat actuellement en vigueur.

### **Dossier CAPM – Code de la Sécurité routière et cotisation d'assurance motocyclette**

Pour encourager le CAPM, Monsieur Jean-Philippe Tremblay va préparer un mémoire sur la situation en Outaouais.

### **Partenaires\Commanditaires**

Monsieur Hébert prend en charge le dossier.

### **Planification du déjeuner-causerie et de la soirée d'inscription**

Le déjeuner se tiendra le 20 janvier 2018. Monsieur Tremblay va préparer l'invitation Doodle et fera les réservations. Messieurs Alain Tremblay et Chevalier enverront l'invitation.

La soirée d'inscription aura lieu le 8 février. Monsieur Jean-Philippe Tremblay va contacter Luc Forget pour confirmer la disponibilité du local.

### **Salons de la moto**

Le *Carnet Québec à moto* offre à l'AMO d'identifier des représentants experts pour représenter la région de l'Outaouais aux 2 salons de la moto : Québec du 2 au 4 février et Montréal du 23 au 25 février. Le *Carnet Québec à moto* assumera l'hébergement, les repas, le kilométrage et les faux frais.

Monsieur Hébert va confirmer sa disponibilité et Monsieur Audy s'occupe d'identifier d'autres membres intéressés.

### **Enregistrement au registre des petites entreprises**

Monsieur Drolet a besoin de l'adresse du président, Monsieur Tremblay, pour modifier les activités inscrites et ajouter l'activité de formation exclusive aux membres.

Monsieur Beauvais propose que la signature de Monsieur Hébert, vice-président, soit également autorisée sur les chèques.

### **Journée du loup**

La journée aura lieu le 20 mai 2018 au Cap-de-la-Madeleine Monsieur Beauvais va l'inscrire au calendrier comme randonnée de 2 jours.

### **Association Moto-tourisme de la Mauricie**

Des membres vont venir en randonnée dans l'Outaouais et Monsieur Tremblay va organiser la logistique.

### **Dépliant promotionnel de l'AMO**

Madame Girard et Monsieur Audy vont travailler en sous-comité pour élaborer un dépliant présentant les activités de l'AMO.

### **Prochaine rencontre du CA**

La prochaine rencontre aura lieu le 23 janvier 2018

### **Clôture de la réunion**

Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été discutés, la séance a été levée à 21h.